TALENZ
Alteis

SASU FA2H

14 ZAC DE TOULAN
56190 AMBON

Comptes annuels
Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Signé par Frédéric HOUTTEVILLE
Le 04/07/2025
ID: tx_wEkBLPqwM6Z6
Signed with
Universign

TALENZ ALTEIS CONSEIL

18 rue Claude Bloch
14000 Caen
02.31.46.23.23
caen@talenz-alteis.fr

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2024	Net 30/09/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	65 106	49 001	16 105	26 831
Autres immobilisations corporelles	57 939	25 241	32 698	35 479
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30 000		30 000	30 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**153 045**	**74 242**	**78 803**	**92 310**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 114 953		1 114 953	1 216 604
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	15 421	325	15 095	15 473
Autres créances	424 640		424 640	426 433
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	221 390		221 390	397 696
Charges constatées d'avance (3)	2 609		2 609	3 609
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 779 013**	**325**	**1 778 687**	**2 059 815**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**1 932 058**	**74 568**	**1 857 490**	**2 152 125**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/09/2024	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	394 835	356 065
Report à nouveau	120 284	120 284
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**36 417**	**38 770**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**560 336**	**523 919**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		1 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 008 387	1 284 241
Dettes fiscales et sociales	256 093	312 477
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	32 673	30 488
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**1 297 154**	**1 628 206**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**1 857 490**	**2 152 125**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 297 154	1 628 206
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/09/2024	30/09/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	14 078 051		14 078 051	15 134 176
Production vendue (biens)	857 858		857 858	914 942
Production vendue (services)	68 485		68 485	73 438
Chiffre d'affaires net	**15 004 394**		**15 004 394**	**16 122 557**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			35 080	36 193
Autres produits			5 748	2 686
Total produits d'exploitation (I)			**15 045 222**	**16 161 435**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			12 110 914	13 231 836
Variations de stock			101 651	-174 570
Achats de matières premières et autres approvisionnements			661 105	715 537
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 039 798	1 122 968
Impôts, taxes et versements assimilés			100 799	115 716
Salaires et traitements			860 050	903 324
Charges sociales			180 092	198 925
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			21 364	19 844
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			325	532
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			17 249	19 247
Total charges d'exploitation (II)			**15 093 347**	**16 153 359**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-48 125**	**8 076**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			4 809	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			675	979
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**5 484**	**979**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			82	42
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**82**	**42**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**5 402**	**937**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**-42 723**	**9 013**

Compte de résultat(suite)

	30/09/2024	30/09/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	94 363	62 475
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**94 363**	**62 475**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 289	14 045
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**2 289**	**14 045**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**92 073**	**48 430**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	12 933	18 673
Total des produits (I+III+V+VII)	**15 145 069**	**16 224 888**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**15 108 652**	**16 186 119**
BENEFICE OU PERTE	**36 417**	**38 770**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	*38 337*	*10 418*
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société :
SASU SASU FA2H

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 1 857 490 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 36 417 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.
Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).
Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de cloture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes , les stocks et les en-cours sont valorisés :
- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Taux d'actualisation : 3,2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	65 106			65 106
- Installations générales, agencements aménagements divers	50 082	7 858		57 939
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**115 188**	**7 858**		**123 045**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	30 000			30 000
Immobilisations financières	**30 000**			**30 000**
ACTIF IMMOBILISE	**145 188**	**7 858**		**153 045**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 276	10 726		49 001
- Installations générales, agencements aménagements divers	14 603	10 639		25 241
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**52 878**	**21 364**		**74 242**
ACTIF IMMOBILISE	**52 878**	**21 364**		**74 242**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	30 000		30 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	15 421	15 421	
Autres	424 640	424 640	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 609	2 609	
Total	**472 670**	**442 670**	**30 000**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	174 585
Disponibilités	
Total	**174 585**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	532	325	532	325
Total	**532**	**325**	**532**	**325**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		325	532	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	800	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	800	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Provisions réglementées

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 008 387	1 008 387		
Dettes fiscales et sociales	256 093	256 093		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	32 673	32 673		
Produits constatés d'avance				
Total	**1 297 154**	**1 297 154**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 813
Dettes fiscales et sociales	176 147
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	9 106
Total	**235 066**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	2 609
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	**2 609**

Autres informations

Effectif total 34 dont
Agents de maîtrise : 4
Employés : 29
Ouvier 1

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 79 259 euro

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

FA2H

Société par Actions simplifiée au capital de 8 000 €
Siège social : ZAC de Toulan
56190 AMBON
RCS VANNES 534 606 918

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq
Le trente juin
A neuf heures

La Société « FA&CO », Société à Responsabilité Limitée au capital de 376 000 € sis 1 Route de Bregadon – 56250 LA VRAIE CROIX, immatriculée sous le numéro 885 190 272 RCS VANNES, représentée par son gérant Monsieur Frédéric HOUTTEVILLE,

Associée Unique et Présidente de la société **FA2H**, Société par Actions simplifiée a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Frédéric HOUTTEVILLE représentant la Société « FA&CO », Présidente de la Société « **FA2H** », a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le **30 septembre 2024.**

Par décision du 10/03/2025, l'Associée Unique a décidé de la prorogation du délai de rendu des décisions portant sur les comptes clôturés au 30/09/2024, soit jusqu'au 30/06/2025 au plus tard.

Les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé sont relatées en annexe du présent procès-verbal.

2. A pris les décisions suivantes :

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- Approbation des comptes de l'exercice clos le **30 septembre 2024**
- Affectation du résultat de l'exercice
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code du Commerce
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Cabinet IN EXTENSO SECAG, Commissaire aux Comptes de la société, régulièrement convoqué est excusé.

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du commissaire aux comptes, approuve définitivement l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le **30 septembre 2024**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître **un bénéfice de 36 417 €** décide de l'affecter comme suit :

- Au compte « **Autres Réserves** » **36 417 €**

L'Assemblée Générale décide de reverser l'entièreté du compte « Report à Nouveau », au compte « Autres Réserves ».

Conformément à l'article 243 bis du CGI, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution.

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique prend acte des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du Commerce qu'elle a passées en cours d'exercice ou qui se sont poursuivies avec la Société.

L'Associée Unique précise qu'en application de l'article 42-2 du décret du 23 mars 1967, les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du Commerce seront portées au registre des décisions de l'Associée Unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Société FA&CO, Associée Unique
Représentée par Frédéric HOUTTEVILLE, gérant

Signé par Frédéric HOUTTEVILLE
Le 04/07/2025
ID: tx_wEkBLPqwM6Z6
Signed with
Universign

In Extenso
AUDIT

FA2H
Société par Actions Simplifiée au capital de 8.000 €
ZAC de Toulan
56 190 AMBON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2024

IN EXTENSO SECAG
Agence : DONVILLE-LES-BAINS
Siège social : 26 Route de Coutances, 50350 DONVILLE-LES-BAINS
SAS au capital de 1 610 060 euros
309 847 119 RCS COUTANCES
Membre de la Compagnie Régionale des commissaires aux comptes de Normandie
Membre du Conseil Régional de l'ordre des experts comptables de Normandie

FA2H
Société par Actions Simplifiée
ZAC de Toulan
56 190 AMBON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2024

À l'associée unique de la société **FA2H**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **FA2H** relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *"Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels"* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment en ce qui concerne la valorisation des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidence.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Donville-Les-Bains, le 25 juin 2025
Le commissaire aux comptes



IN EXTENSO SECAG
Samuel BOURGEAIS

Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, Annexe

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2024	Net 30/09/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	65 106	49 001	16 105	26 831
Autres immobilisations corporelles	57 939	25 241	32 698	35 479
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30 000		30 000	30 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**153 045**	**74 242**	**78 803**	**92 310**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 114 953		1 114 953	1 216 604
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	15 421	325	15 095	15 473
Autres créances	424 640		424 640	426 433
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	221 390		221 390	397 696
Charges constatées d'avance (3)	2 609		2 609	3 609
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 779 013**	**325**	**1 778 687**	**2 059 815**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**1 932 058**	**74 568**	**1 857 490**	**2 152 125**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

IN EXTENSO SECAG

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Normandie

Bilan Passif

	30/09/2024	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	394 835	356 065
Report à nouveau	120 284	120 284
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**36 417**	**38 770**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**560 336**	**523 919**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		1 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 008 387	1 284 241
Dettes fiscales et sociales	256 093	312 477
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	32 673	30 488
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**1 297 154**	**1 628 206**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**1 857 490**	**2 152 125**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 297 154	1 628 206
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

IN EXTENSO SECAG

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Normandie

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/09/2024	30/09/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	14 078 051		14 078 051	15 134 176
Production vendue (biens)	857 858		857 858	914 942
Production vendue (services)	68 485		68 485	73 438
Chiffre d'affaires net	**15 004 394**		**15 004 394**	**16 122 557**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			35 080	36 193
Autres produits			5 748	2 686
Total produits d'exploitation (I)			**15 045 222**	**16 161 435**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			12 110 914	13 231 836
Variations de stock			101 651	-174 570
Achats de matières premières et autres approvisionnements			661 105	715 537
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 039 798	1 122 968
Impôts, taxes et versements assimilés			100 799	115 716
Salaires et traitements			860 050	903 324
Charges sociales			180 092	198 925
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			21 364	19 844
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			325	532
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			17 249	19 247
Total charges d'exploitation (II)			**15 093 347**	**16 153 359**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-48 125**	**8 076**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			4 809	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			675	979
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**5 484**	**979**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			82	42
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**82**	**42**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**5 402**	**937**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**-42 723**	**9 013**

IN EXTENSO SECAG

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Normandie

Compte de résultat(suite)

	30/09/2024	30/09/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	94 363	62 475
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**94 363**	**62 475**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 289	14 045
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**2 289**	**14 045**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**92 073**	**48 430**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	12 933	18 673
Total des produits (I+III+V+VII)	**15 145 069**	**16 224 888**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**15 108 652**	**16 186 119**
BENEFICE OU PERTE	**36 417**	**38 770**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	*38 337*	*10 418*
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

IN EXTENSO SECAG

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Normandie

Règles et méthodes comptables

IN EXTENSO SECAG

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Normandie

Désignation de la société : SASU SASU FA2H

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 1 857 490 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 36 417 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.
Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).
Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de cloture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes , les stocks et les en-cours sont valorisés :
- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Taux d'actualisation : 3,2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024

Autres éléments significatifs

La location du fonds sis à Questembert a été suspendue le 31/01/2017 par le propriétaire la société CSF à Mondeville (14120) au profit d'une nouvelle location de fonds à Ambon au 01/03/2017.

Suite à la migration de la société CSF sur un nouvel ERP, il nous a été impossible d'obtenir un extrait de compte du fournisseur à la date de clôture. De ce fait, la réciprocité n'a pu être vérifiée et l'exhaustivité des factures passées en comptabilité ne peut être garantie.

Une aide commerciale à hauteur de 50 000€ HT euros a été provisionnée pour l'exercice clos au 30 septembre 2023. Cependant celle-ci pourrait faire l'objet d'un remboursement prorata temporis en cas de perte d'enseigne dans les 5 ans.

Une aide commerciale à hauteur de 82 000€ HT euros a été provisionnée pour l'exercice clos au 30 septembre 2024. Cependant celle-ci pourrait faire l'objet d'un remboursement prorata temporis en cas de perte d'enseigne dans les 5 ans.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	65 106			65 106
- Installations générales, agencements aménagements divers	50 082	7 858		57 939
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**115 188**	**7 858**		**123 045**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	30 000			30 000
Immobilisations financières	**30 000**			**30 000**
ACTIF IMMOBILISE	**145 188**	**7 858**		**153 045**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 276	10 726		49 001
- Installations générales, agencements aménagements divers	14 603	10 639		25 241
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**52 878**	**21 364**		**74 242**
ACTIF IMMOBILISE	**52 878**	**21 364**		**74 242**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	30 000		30 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	15 421	15 421	
Autres	424 640	424 640	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 609	2 609	
Total	**472 670**	**442 670**	**30 000**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	174 585
Disponibilités	
Total	**174 585**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	532	325	532	325
Total	**532**	**325**	**532**	**325**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		325	532	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	800	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	800	10,00

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2024
Capital	8 000				8 000
Réserve légale	800				800
Réserves générales	356 065	38 770	38 770		394 835
Report à Nouveau	120 284	120 284	120 284	120 284	120 284
Résultat de l'exercice	38 770	-38 770	36 417	38 770	36 417
Total Capitaux Propres	**523 919**	**120 284**	**195 471**	**159 053**	**560 336**

Dettes

Provisions réglementées

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 008 387	1 008 387		
Dettes fiscales et sociales	256 093	256 093		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	32 673	32 673		
Produits constatés d'avance				
Total	**1 297 154**	**1 297 154**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 813
Dettes fiscales et sociales	176 147
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	9 106
Total	**235 066**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	2 609
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	**2 609**

Autres informations

Effectif total 34 dont
Agents de maîtrise : 4
Employés : 29
Ouvier 1

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 79 259 euro

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

IN EXTENSO SECAG

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Normandie